

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge auprès de Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu’Allah guide personne ne peut l’égarer et celui qu’Allah égare, personne ne peut le guider.

J’atteste qu’il n’y a de divinité adorée avec vérité qu’Allah, Lui Seul : Il n’a aucun associé, et j’atteste que Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) est Son serviteur et Son Messager.

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

**« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu’en pleine soumission ».**

[Âli ‘Imrân, 102]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

**« Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d’un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d’hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ».**

[An-Nisâ, 1]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

**« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu’Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite ».**

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d’Allah et la meilleure guidée est la guidée de Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ). Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

### **Sa parole : Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs :**

C’est-à-dire ceux que Tu as comblés par la guidée et la facilitation de la foi et la droiture sur ce Chemin parmi les prophètes et les croyants.

Ad-Dahhâk a dit qu’Ibn ‘Abbâs a dit : **“Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs”** : par ton obéissance et ton adoration parmi Tes anges et Tes prophètes et les véridiques et les martyrs et les vertueux.

Ceci est semblable à la parole de notre Seigneur Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « **Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu’Allah a comblés de Ses bienfaits : les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !** » <sup>[1]</sup>.

### **Sa parole : non pas de ceux qui ont encouru Ta Colère, ni des égarés :**

Ibn Kathîr <sup>[2]</sup> dit : « Et le sens est : guide-nous vers le Droit Chemin, le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs parmi ceux qu’on a décrits précédemment et ce sont les gens de la guidée et de la droiture et de l’obéissance à Allah et à Ses Messagers et qui mettent en application Ses ordres et délaissent Ses interdits, non pas le chemin de ceux qui ont encouru Ta Colère et ce sont ceux dont la volonté est corrompue et qui donc ont su la vérité mais l’ont délaissée ni le chemin des égarés et ce sont ceux qui n’ont pas eu la science et qui donc sont errants dans l’égarement et donc n’atteignent pas la vérité » Fin de citation.

L’imam Ahmad et d’autres ont rapporté d’après ‘Addî bnou Hâtîm qu’il a dit :

« Les émissaires du Messager d’Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) sont venus et ils ont pris ma tante paternelle et des gens. Lorsqu’ils les ont amenés au Messager d’Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ), ils se sont mis en rang devant lui (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

Elle dit alors : “Ô Messager d’Allah ! Le délégué est parti et le père s’est séparé et je suis une vieille dame âgée et je n’ai personne à mon service, accorde donc moi une faveur -qu’Allah t’accorde une faveur !

Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) répondit : qui est ton délégué ? Elle dit : ‘Addî bnou Hâtîm.

Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : Celui qui a fui d’Allah et de Son Messager ?

Elle dit : Accorde donc moi une faveur -qu’Allah t’accorde une faveur ! Lorsqu’il fut de retour, un homme était à son côté et tu pouvais voir que c’était ‘Alî.

---

<sup>1</sup> An-Nisâ, 69.

<sup>2</sup> Tafsîr Al-Qurân Al-‘Adhîm (1/29).

Il dit : Demande-lui une bête chargée de cadeaux. Donc, elle le lui demanda et il donna l’ordre quant à cela. Puis elle vint vers moi et dit : Tu as certes fait quelque chose que ton père n’aurait jamais faite car untel est venu et il a reçu de lui et untel est venu et il a reçu de lui. Je suis donc venu à lui (صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et étaient présents devant lui une femme et deux petits enfants -et il a cité leur proximité à côté du Prophète (صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

Il dit : J’ai donc su qu’il (صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) n’était pas un empereur perse ni un César. Il (صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : Ô ‘Addî ! Qu’est-ce qui t’a fait fuir ? Qu’il soit dit Lâ ilâha illâ Allah (nul n’est en droit d’être adoré en dehors d’Allah) ? Y a-t-il une autre divinité en droit d’être adorée en dehors d’Allah ?! Qu’est-ce qui t’a fait fuir ? Qu’il soit dit Allâhou Akbar (Allah est Le plus grand) ? Y a-t-il plus grand qu’Allah Exalté soit-Il ?! Il dit : Je me suis alors converti à l’Islam et j’ai vu son visage se remplir de joie. Et il (صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : Ceux qui ont encouru la Colère d’Allah sont les juifs et les égarés sont les chrétiens <sup>[3]</sup>. Puis il a cité le hadîth ».

Ibn Kathîr <sup>[4]</sup> dit : Sujet : Ceci est correct parmi les écoles des savants c’est qu’il est pardonné de ne pas être précis dans la différence entre la prononciation du Dâd (ض) et du Dhâ (ظ) en raison de la proximité entre leurs points de sortie dans la bouche et ce pour ceux qui ne peuvent pas les différencier. Quant au hadîth : “Je suis le plus éloquent de ceux qui ont parlé la langue du Dâd (ض)” il n’a aucun fondement et Allah est Le plus savant”. Fin de citation en résumé.

Ibn Moufliḥ a dit dans Al-Fourou’ <sup>[5]</sup> : “Et s’il récite غَيْرِ الْمَعْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ avec un (ظ) : la troisième manière est valide s’il est ignorant”. Il dit dans la correction dans Al-Fourou’ : “L’une d’entre elles n’invalide pas la prière. Et cet avis a été choisi par Al-Qâḍî et Cheikh Taqiyyoud-Dîn et c’est ce qu’il a mis en avant dans Al-Moughnî et c’est l’avis juste” Fin de citation. C’est-à-dire que la prière est valide même s’il sait faire la différence entre le Dâd (ض) et le Dhâ (ظ) et ce qui est le plus sûr pour l’imam c’est de réciter avec le Dâd (ض) s’il est capable de différencier.

Ibn Kathîr <sup>[6]</sup> dit : Cette noble sourate -qui comporte sept versets- contient les louanges envers Allah ainsi que sa glorification et son éloge fait au moyen de Ses Noms qui sont les plus beaux et qui impliquent les Attributs les plus hauts et elle contient également la mention de la résurrection et du Jour du Jugement et elle contient aussi l’orientation de Ses serviteurs vers le fait de Lui

---

<sup>3</sup> Rapporté par Aḥmad (4/378) et At-Tirmidhî (187, 2953) et Ibn Jarîr (1/79) en résumé. At-Tirmidhî.

<sup>4</sup> Tafsîr Al-Qurân Al-‘Adhîm (1/30).

<sup>5</sup> (1/491).

<sup>6</sup> Tafsîr Al-Qurân Al-‘Adhîm (1/30).

demander et de L’implorer et de dire qu’il n’y a de puissance ni de force qu’en Allah et de Lui vouer une adoration exclusive et de Lui vouer l’unicité dans Sa divinité Exalté soit-Il et de L’exempter d’avoir un associé ou un pareil ou un semblable et de Lui demander la guidée vers le Droit Chemin et c’est la religion droite et qu’Il les affermis sur cette religion droite et les mène par cela jusqu’à passer le chemin matériel le Jour de la Résurrection qui les mène vers les jardins des délices au côté des prophètes et des véridiques et des martyrs et des vertueux et elle contient l’incitation aux actions vertueuses afin qu’ils soient avec les gens vertueux le Jour de la Résurrection et elle contient la mise en garde contre les voies du faux afin qu’ils ne soient pas ressuscités le Jour de la Résurrection avec ceux qui les ont empruntées et ce sont ceux qui ont encouru la Colère d’Allah et les égarés” Fin de citation.

Il est recommandé à celui qui récite la fâtiḥah de dire après elle : Âmîn dans la prière et dans autre que la prière et son sens est : “Ô Allah ! Exauce notre demande”. Et ce en raison de ce qu’ont rapporté l’imam Aḥmad et d’autres d’après Wâil bnou Houjrin -qu’Allah l’agrée- qui dit : “J’ai entendu le Messager d’Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) réciter **غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ** et il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit : Âmîn en allongeant le son de sa voix”. Et chez Abou Dâoud : “En élevant sa voix”<sup>7</sup>.

D’après Abou Hourayrah -qu’Allah l’agrée- qui dit : “Le Messager d’Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ), lorsqu’il récitait **غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ** disait “Âmîn” afin que ceux qui étaient derrière lui au premier rang l’entendent”. Rapporté par Abou Dâoud et Ibn Mâjah qui a rajouté “et la mosquée en vibrait”<sup>[8]</sup>.

Dans les deux Authentiques, que le Messager d’Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit : “Lorsque l’imam dit Âmîn, dites Âmîn car celui qui dit Âmîn en même temps que les anges, il lui sera pardonné ce qui a précédé comme péchés commis par lui”<sup>[9]</sup>.

D’après Ibn ‘Abbâs -qu’Allah l’agrée lui et son père- que le Messager d’Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit : “Les juifs ne vous ont pas plus envié pour une chose plus qu’ils ne vous ont enviés pour la parole “Âmîn”. Multipliez donc le fait de dire “Âmîn”<sup>[10]</sup>. Rapporté par Ibn Mâjah.

---

<sup>7</sup> Rapporté par Aḥmad (4/318) et Abou Dâoud n°932 et At-Tirmidhî n°248 et Ibn Mâjah n°855 et c’est un ḥadîth authentique.

<sup>8</sup> Rapporté par Abou Dâoud n°934 et Ibn Mâjah n°853 avec une chaîne de transmission faible.

<sup>9</sup> Al-Boukhârî n°780 et Mouslim n°410.

<sup>10</sup> Rapporté par Ibn Mâjah n°857 et Ibn Khouzaymah n°574 et il est authentique.

D’après lui aussi : “Alors que Jibrîl était avec le Messenger d’Allah ( صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ), il a entendu un grand bruit comme un bruit de porte ouverte au-dessus de lui et Jibrîl a levé son regard vers le ciel et a dit : “Ceci est une porte du ciel qui s’est ouverte et qui n’avait jamais été ouverte auparavant”. Il dit : “Un ange en est descendu”. Il alla vers le Messenger d’Allah ( صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ) et lui dit : “Réjouis-toi de la bonne nouvelle de deux lumières qui t’ont été données et qui n’ont été données à aucun prophète avant toi : l’ouverture du Livre (la fâtiḥah) et les derniers versets de sourate Al-Baqarah. Tu n’en réciteras pas une lettre sans que tu ne reçoives ce que tu y demandes (dans les invocations de ces versets) <sup>[11]</sup>”, <sup>[12]</sup>. Rapporté par Mouslim et An-Nasâî et c’est sa formulation.

D’après Abou Sa’îd Al-Khoudrî -qu’Allah l’agrée- qui dit : “Nous étions en expédition et nous nous sommes arrêtés. Une jeune servante vint à nous et dit : Le leader du quartier a été piqué par une bête venimeuse et nos hommes sont absents. Y a-t-il donc parmi vous un râqî ? Un homme se leva avec elle dont nous ne savions pas qu’il faisait la roqya et il lui fit la roqya et l’homme guérit. Cet homme ordonna donc qu’on lui donne 30 brebis et il nous versa du lait. Lorsqu’il revint, on lui demanda : “Est-ce que tu t’y connaissais en roqyah ?”.

Il répondit : Non. Je n’ai fait la roqya qu’au moyen de l’Ouverture du Livre (la fâtiḥah). On a alors dit : Ne faites rien tant que nous n’avons pas été voir le Messenger d’Allah ( صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ) et tant que nous ne l’avons pas questionné à ce sujet. Lorsque nous sommes arrivés à Médine, nous avons raconté ce qui s’était passé au Messenger d’Allah ( صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ) qui dit : “Et comment savait-il que c’était une roqyah ?!”. Partagez et donnez-moi une part” <sup>[13]</sup>.

Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim. Et Allah est Le plus savant.

---

<sup>11</sup> N.d.t : Traduction conforme au sens donné par Cheikh Al-Itiôpî dans son explication de l’Authentique de Mouslim v°16 p.369.

<sup>12</sup> Rapporté par Mouslim n°806.

<sup>13</sup> Rapporté par Al-Boukhârî n°5007 et Mouslim (4/1727 et 1728).